Cadre de vieCadre de vie

Non, vous n'êtes pas désarmés

Publié par Olivier le 04/10/2022

Monsieur le Maire,

Suite à une mésaventure ce matin, je me décide à poster ce billet d'humeur.

Je suis cycliste régulier, automobiliste ponctuel, piéton fréquent et utilisateur des transports en commun ponctuels.

Ce matin, un mardi à 7h15, je descends la rue Buzenval (au niveau du collège) à vélo, tous les feux étants au vert, la circulation faible à cette heure je suis à bonne vitesse (30-35km/h), derrière moi, un automobiliste d'une grosse voiture type espace, déboule, se décale sur la voie de gauche, et me dépasse à bonne allure (50 Km/h peut-être), le dos d'âne le fait ralentir un peu pour mieux accélérer et finir de me doubler après. (note: il avait précédemment klaxonné un peu plus haut une voiture "en warning" qui déposait un enfant !!!). Je le dépasserai 50 mètres plus loin car ralenti dans les carrefours au niveau du pont.

Je rappelle que nous sommes sur une rue à 30Km/h, donc j'étais en léger excès de vitesse et lui en gros excès.

Ce dépassement inutile m'énerve, et je me souviens de cet article du Parisien (Calvaire - le calvaire des piétions où des motos/scooters/cycliste roulent sur un trottoir)

https://www.leparisien.fr/hauts-de-seine-92/a-saint-cloud-a-cause-des-velo s-et-des-motos-la-rue-du-calvaire-est-devenue-le-calvaire-des-pietons-20-09-2022-FFDB6J4EDJAIDD6TZNSIPOVUJU.php).

J'avais été surpris de votre résignation, et de lire "nous sommes donc un peu désarmés", je ne suis pas d'accord, en tant que Maire, vous pouvez et devez agir.

Ci après des suggestions pour avancer sur ces sujets :

Action côté répressif:

Ceux qui empruntent Calvaire/Buzenval sur ces créneaux horaires le font régulièrement. Pendant 2 mois, organisez ponctuellement des contrôles de police 07h-7h30 sur Buzenval pour les excès de vitesse, 8h-8h30 sur calvaire utilisation trottoir (motorisés/cyclistes). Et surtout faîtes le voir et savoir, par exemple : mettez des panneaux jaunes temporaires avec un rappel des règles et indiquant des contrôles renforcés. Les utilisateurs étant réguliers, ils vont vite le voir et comprendre, et 135€ et des points à un moment donné ça compte.

Action côté préventif:

Une solution complémentaire, et efficace, serait de simplement revoir le plan de circulation et de supprimer le trafic de transit qui pollue nos routes communales transverses. Buzenval, par exemple, bien que limité à 30Km/h est une liaison de transit à fort trafic qui passe dans des zones résidentiels et a proximité d'école et collèges . Supprimer le trafic de transit, ne veut pas dire supprimer les déplacements automobiles qui sont nécessaires, mais va inciter nombreux automobilistes à réfléchir sur d'autres solutions de transport (transport en commun, douces...) et laissera donc plus de places (et moins de bouchons) à ceux qui n'ont pas d'autres choix que se déplacer en voiture.

Ma suggestion d'un mixte de répressif (ponctuel et rapide) et de préventif (structurel et sur un temps long) est certainement idéaliste, mais je ne pense pas que ce soit utopiste.

Dans tous les cas, Monsieur le Maire, vous ne pouvez et ne devez pas vous résigner!!

Publié par EcoloCalv (non vérifié) le ven 07/10/2022 - 15:36

Et pourtant, il me semble qu'historiquement il y avait des barrières en quinconce à intervalles réguliers sur le trottoir de la rue du calvaire empêchant justement ces comportements abusif des 2 roues. Pourquoi ont elles disparues ???